



19 zones d'emploi en Centre-Val de Loire pour lire les marchés locaux du travail

En 2020, les 19 zones d'emploi du Centre-Val de Loire s'inscrivent dans les trois systèmes territoriaux de la région identifiés à partir des connexions et des dynamiques locales. Ainsi sur les franges franciliennes, les zones en contact avec l'Île-de-France ont un caractère résidentiel où pèsent plus les emplois de fabrication et de transports-logistique. Sur l'axe ligérien, les trois zones de Blois, Orléans et Tours organisées autour des deux métropoles concentrent les grands établissements ; les fonctions de gestion y prédominent. Dans le Berry, l'économie des territoires est plus diversifiée. Entre ces trois systèmes, les zones sont davantage orientées vers l'industrie, avec plus d'emplois de fabrication, ou l'agriculture.

Auteur : Anne Billaut (Insee)

Les zones d'emploi sont construites de façon à ce que la part des actifs qui y résident et y travaillent soit la plus importante possible. Elles constituent une partition du territoire national destinée à l'analyse locale des marchés du travail.

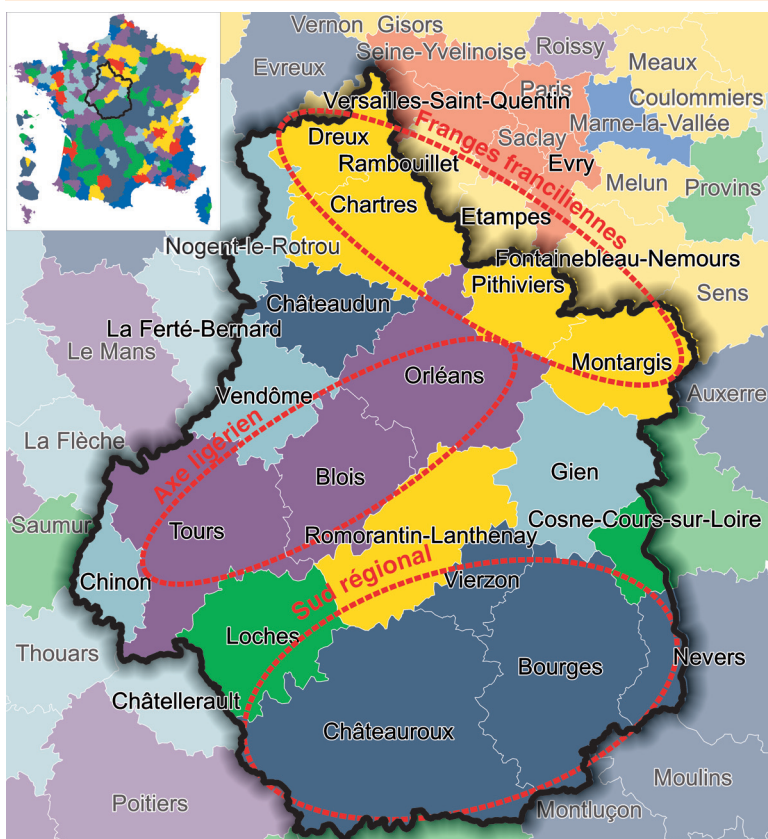
En 2020, leur contour actualisé prend en compte les mutations, économiques et de circulation des personnes, intervenues depuis 2010, et en particulier l'augmentation des distances parcourues pour se rendre au travail. Dans cette nouvelle version, les communes du Centre-Val de Loire se répartissent dans 19 zones d'emploi (*La nouvelle méthode de constitution des zones d'emploi*). Quatre d'entre elles sont à cheval sur d'autres régions : la Normandie pour les zones de Nogent-le-Rotrou et de Dreux ; la Bourgogne-Franche-Comté pour celles de Cosne-Cours-sur-Loire et de Nevers.

Les emplois étant davantage concentrés dans les métropoles, leur taille tout comme l'autonomie de leur marché du travail varient. En 2017, les zones d'Orléans et de Tours localisent respectivement 185 800 et 208 100 emplois, soit 40 % des effectifs régionaux (figure 2). À l'autre extrême, la zone de Vierzon regroupe 15 200 emplois et celle de Chinon 17 400.

Les fonctions exercées par les actifs occupés évoluent

Au cours des dernières décennies, en lien avec la mondialisation et les progrès technologiques, les fonctions (*définitions*) des professions exercées par les actifs occupés ont évolué. Celles de prestations intellectuelles, culture-loisirs, conception-recherche – plus présentes dans les métropoles – et celles tournées vers les services à la population se sont développées.

1 Des profils économiques reflètent des trois systèmes de la région



Orientation économique des zones d'emploi

- Grandes agglomérations à forte concentration de fonctions métropolitaines
- Autres grandes agglomérations et dotées de gros employeurs
- Résidentielles
- Spécialisées dans l'industrie
- Spécialisées dans l'agriculture
- Économie diversifiée
- Grandes agglomérations à forte orientation touristique

Source : Insee, Recensement de la population 2016 (RP), CLAP 2015

La nouvelle méthode de constitution des zones d'emploi

Construites à partir des déplacements domicile-travail, les zones d'emploi sont un ensemble de communes sur lequel la plupart des actifs résident et travaillent (critère de stabilité) et qui compte un nombre minimal d'emplois (critère de taille). Créé en 1984, ce découpage exhaustif de la France est régulièrement mis à jour pour tenir compte des mutations économiques et de circulation des personnes.

En 2020, les services de l'Insee et du Ministère en charge du travail et de l'emploi (Dares, Direccte) ont révisé ce zonage en s'appuyant sur une méthodologie développée par Eurostat et sur les données du Recensement de la population 2016. Basée sur un système itératif différent de 2010 et sur des paramètres nationaux et non régionaux, cette nouvelle méthode aboutit à rééquilibrer les zones d'emploi en termes d'emploi (*Bibliographie*).

En Centre-Val de Loire, par rapport à la précédente version de 2010, trois zones d'emploi disparaissent (Issoudun, Le Blanc et Saint-Amand-Montrond), celles d'Orléans et Tours se réduisent contrairement aux 17 autres zones d'emploi qui couvrent également la région.

À l'opposé les fonctions de l'agriculture, du bâtiment-travaux publics et de fabrication, aboutissant à une production concrète, et celles de transports-logistique et d'entretien réparation, orientées à la fois vers les ménages et les entreprises, se sont réduites (*figure 3*). Selon leur profil économique, ces mutations fonctionnelles impactent différemment l'évolution des emplois d'un territoire. La connaissance du poids de ces fonctions à l'échelle des nouvelles zones d'emploi permet donc de comprendre et d'anticiper leurs mutations économiques.

Une connaissance affinée des trois systèmes régionaux

Sans grandes métropoles, ni littoral et montagne, les 19 zones d'emploi du Centre-Val de Loire s'inscrivent dans cinq des sept profils économiques identifiés au niveau national (*figure 1, Méthodologie*). Leur répartition affine la connaissance des trois systèmes territoriaux structurant la région. Le nord, connecté à l'Île-de-France où la population croît. L'axe ligérien organisé autour des deux métropoles d'Orléans et de Tours, où la population se développe et les emplois se maintiennent. Et enfin le Berry au sud-est où les territoires, moins denses et plus autonomes, sont en déprise démographique et économique (*Bibliographie*).

Les franges franciliennes, des zones résidentielles avec un caractère industriel

Les zones des franges franciliennes ont un profil résidentiel où l'industrie occupe une place encore importante. Situées majoritairement autour des grandes métropoles de Paris et de Lyon, ces zones ont plus d'emplois orientés vers les fonctions de transports-logistique et de fabrication (*définitions*). Dans la région, ces fonctions sont globalement plus présentes que dans les zones franciliennes limitrophes de Rambouillet, Étampes et Fontainebleau-Nemours, dans lesquelles les emplois relèvent plus souvent de l'administration publique, des prestations intellectuelles ou des services de proximité.

Les fonctions de transports-logistique et de fabrication caractérisent notamment l'économie de la zone de Pithiviers, où l'industrie regroupe un quart des emplois. Leur poids y

atteint respectivement 14 % et 17 %. Des établissements de la filière de l'imprimerie-édition (Maury Imprimeur, Interforum ou UD Union Distribution), de l'agroalimentaire (Savane Brossard) ou de l'automobile (Sofedit) figurent en tête de ses employeurs. Du côté de Dreux et Montargis, la spécialisation vers ces deux fonctions est moins tranchée. Outre la présence d'Hutchinson, spécialiste du caoutchouc, la zone de Montargis se distingue par plus d'emplois de bâtiment-travaux publics (BTP). Pour celle de Dreux, plusieurs établissements de la filière pharmaceutique sont implantés et les emplois de distribution, qui regroupent les professionnels de la vente aux particuliers, sont plus fréquents.

Plus nombreux, les emplois de la zone de Chartres sont également davantage diversifiés (*figure 4*). À côté des acteurs des filières pharmaceutique (Novo Nordisk) et automobile (Sealed air, Delphi), figurent en tête des grands employeurs, des établissements des banques et assurances. Les fonctions de gestion, englobant les professions d'administration des entreprises et de métiers des banques et de l'assurance, y sont ainsi plus représentées (14 % des emplois).

Le Berry : des territoires sans spécificité économique marquée

Au contraire de ces zones du nord de la région, les marchés du travail des territoires du sud-est sont plus autonomes. Dans les zones de Bourges, Châteauroux et Nevers, neuf actifs occupés sur dix qui y résident, y travaillent. À l'image de Vierzon, et de la majorité des territoires situés sur la diagonale française allant du sud-ouest au nord-est qui perdent généralement emploi et population, ces trois zones n'ont pas de particularité économique prononcée.

Avec 15 200 emplois, Vierzon est la plus petite zone d'emploi du Centre-Val de Loire. En 10 ans, elle est celle qui a proportionnellement perdu le plus d'emplois industriels. La fonction de fabrication y occupe une place conséquente (13 %). Les plus grands employeurs privés y concentrent en outre davantage les emplois, en particulier pour les acteurs automobiles : Faurecia Automotive, Paulstra, Parker Hannifin et Koyo Bearings.

Dans les territoires de Châteauroux et Nevers, la fonction de fabrication est moins fréquente (11 %). Via notamment l'implantation des filières aéronautique et automobile, ces emplois prédominent cependant à Châteauroux, suivis de ceux des transports et de la logistique (10 %). À Nevers, en revanche, les emplois de fabrication sont moins nombreux que ceux du domaine de la santé et de l'action sociale (12 %). À côté des établissements hospitaliers, les grands employeurs de la zone relèvent notamment de la filière ferroviaire (SNCF, Anvis France) et de la filière automobile (U-Shin France, Faurecia sièges d'automobiles). Moins impactée par les pertes démographiques et d'emplois, la zone de Bourges présente un profil davantage diversifié avec un tissu économique plus proche de la moyenne nationale tant en termes de taille d'établissements que de répartition fonctionnelle des emplois. Les grands établissements y englobent ainsi un emploi sur cinq et les fonctions de gestion, conception recherche et prestations intellectuelles y sont plus représentées, avec en tête de ses employeurs privés, MBDA, spécialisé dans la filière défense et aéronautique. Par rapport à la moyenne française, les emplois d'administration publique y sont toutefois surreprésentés (12 %).

Les grands établissements se concentrent dans les zones d'emploi de l'axe ligérien

Cette diversification sectorielle caractérise les zones d'emploi organisées autour de grandes villes où se situent plus souvent les établissements de plus de 500 salariés. C'est le cas des trois zones ligériennes de Blois, Orléans et Tours, équipées de grands établissements publics (hôpitaux, collectivités régionale et départementale) mais également privés (Delphi, Dior et ST Micro-electronics...). Elles concentrent 44 % de la population, 48 % des emplois et 59 % des emplois des établissements régionaux de plus de 250 salariés. Les emplois de gestion y sont les plus fréquents. Avec 208 100 emplois et 513 700 habitants, la zone d'emploi de Tours est la plus grande du Centre-Val de Loire. Elle présente moins d'emplois relevant de l'administration publique que les autres zones au profil similaire.

Le tissu économique d'Orléans est plus spécifique. Les fonctions de gestion (15 %) et de transports-logistique (11 %) sont surreprésentées. Ses emplois sont également davantage concentrés dans les grands établissements (28 % contre 24 % à Tours et 22 % à Blois).

Entre ces deux grandes zones d'emploi, celle de Blois se distingue par plus d'interactions avec les zones voisines et des emplois de fabrication plus répandus. Outre la présence d'un centre nucléaire de production d'électricité (CNPE), le territoire accueille également, en tête de ses employeurs, l'équipementier automobile Delphi France, ainsi que des établissements spécialisés dans les activités de services administratifs et de soutien (Acticall France, TFN propreté Centre, Fédération ADMR).

De part et d'autre de l'axe ligérien, les profils sont plus spécialisés vers l'industrie et l'agriculture.

2 Quelques indicateurs des zones d'emploi 2020 de Centre-Val de Loire

Zone d'emploi 2020	Densité (habitants/km ²)	Population 2017	Emploi total 2017	Dynamique 2007-2017 de (*)		Part des emplois des (%)				
				la population	l'emploi	fonctions métropolitaines (**)	fonctions services à la population (**)	fonctions de productions concrète (**)	fonctions transversales (**)	établissements de 250 à 5 000 salariés
Chartres	96	208 900	76 000	↑	→	24,4	38,8	19,7	17,1	19,5
Dreux	102	145 900	38 500	↑	↓	18,1	43,4	20,5	18,0	14,6
Montargis	71	127 300	39 900	↑	↓	19,0	40,5	22,9	17,5	16,8
Pithiviers	57	67 500	21 900	↑	↓	15,6	33,8	27,2	23,4	12,7
Bourges	51	202 700	80 300	→	↓	20,7	43,2	19,5	16,6	20,2
Châteauroux	33	201 900	76 800	↓	↓	17,0	41,2	23,4	18,3	17,2
Nevers	39	160 100	55 800	↓	↓	16,8	44,8	21,9	16,5	18,2
Vierzon	53	48 600	15 200	↓	↓	15,6	42,5	23,6	18,3	10,1
Blois	80	172 800	71 000	→	→	23,0	39,9	20,6	16,6	22,4
Orléans	142	434 500	185 800	↑	→	27,2	39,1	15,8	18,0	27,7
Tours	145	513 700	208 100	↑	→	25,7	42,1	16,4	15,9	24,1
Chinon	53	44 200	17 400	→	↑	17,0	38,5	26,5	17,9	26,4
Gien	34	81 900	30 300	→	↓	17,1	33,7	30,9	18,3	22,8
Nogent-le-Rotrou	36	65 800	23 400	↓	↓	15,3	36,3	30,3	18,1	16,5
Vendôme	42	66 100	23 900	→	→	18,3	36,0	29,9	15,8	14,3
Cosne-Cours-sur-Loire	25	68 200	24 400	↓	↓	16,6	36,5	30,3	16,5	6,5
Loches	26	56 400	18 700	→	→	15,8	38,8	29,1	16,3	7,2
Châteaudun	40	59 400	18 700	→	↓	15,3	38,9	27,9	18,0	20,7
Romorantin-Lanthenay	36	94 700	31 000	→	↓	15,9	41,9	26,0	16,2	10,8
Centre-Val de Loire	65	2 576 300	975 300	→	↓	22,1	40,2	20,5	17,2	21,2
France de Province	98	52 464 300	20 099 700	↑	→	23,0	42,1	19,1	15,8	19,5

(*) ↑ croissance

→ stabilité

↓ déprise

(**) voir définitions

Lecture : les données relatives à une zone d'emploi interrégionale portent sur l'ensemble de la zone. Leurs totaux sur les 19 zones d'emploi ne sont donc pas égaux aux données de la région Centre-Val de Loire.

Champ : France de Province

Source : Insee RP 2017, Insee-DGFIP-CNAF-Ccmsa, Filosofi 2017 (Fichier Localisé Social et Fiscal), CLAP 2015

Sur les franges septentrionales de l'axe ligérien, l'industrie pèse davantage

Les territoires spécialisés dans l'industrie sont nombreux dans le quart nord-ouest de la France et notamment en Pays de la Loire. Le Centre-Val de Loire compte parmi les cinq régions les plus industrielles et quatre de ses zones d'emploi présentent cette orientation : un quart de leurs emplois relève des secteurs de l'industrie. Les trois zones de Chinon, Vendôme et Nogent-le-Rotrou se situent aux frontières des Pays de la Loire, mais l'industrie pèse le plus autour de Gien.

Avec 17 400 emplois, dont 20 % dans l'industrie, la zone de Chinon se distingue par la prédominance des emplois d'entretien, réparation (11 %), de santé et d'action sociale (11 %) et de services de proximité (11 %) sur ceux de fabrication (10 %). Employeuse de techniciens de maintenance, la filière nucléaire y occupe une place prépondérante, avec la présence d'un CNPE et des établissements Endel et Polinord sud.

Au nord, dans les zones de Vendôme et de Nogent-le-Rotrou, les économies sont plus semblables aux autres zones spécialisées dans l'industrie. Les emplois de fabrication y prédominent grâce aux grands établissements des filières automobiles et aéronautiques installés : Sofedit et Valeo Systèmes thermiques à Nogent-le-Rotrou ; Bosch Automotive et Thalès Avionics à Vendôme.

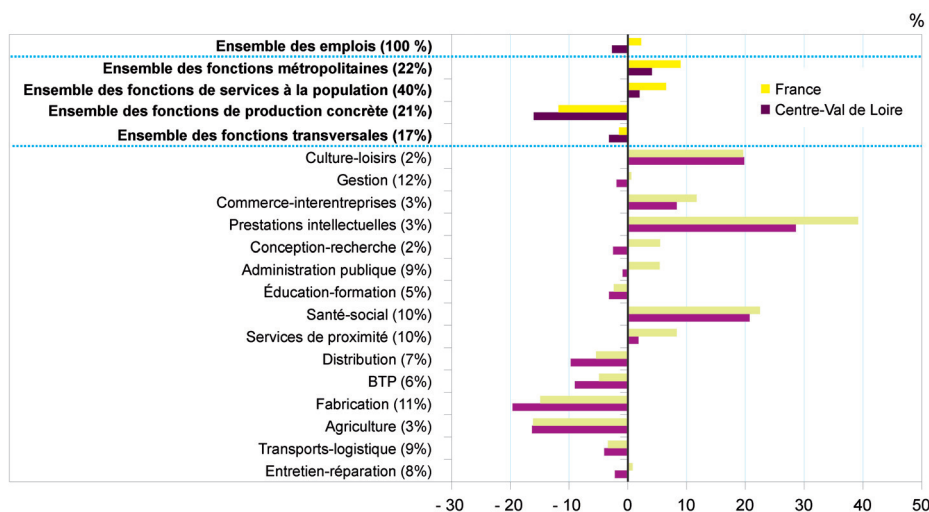
La zone d'emploi de Gien est la plus industrielle

Les emplois de fabrication prédominent plus nettement dans l'économie locale de Gien (20 %). Dans cette zone, à l'exception du centre hospitalier, les dix plus grands établissements relèvent de l'industrie. Outre le CNPE de Dampierre-en-Burly, le territoire

accueille des grands établissements de la filière bois-papier (SCA Tissue France, Swiss Krono Sas et Paragon Identification), et du secteur de la fabrication de machines et équipements pour le bâtiment : Otis, spécialiste des ascenseurs, et Wilo Intec.

3 En 10 ans, les emplois de production concrète se réduisent

Répartition et évolution des emplois entre 2006 et 2016 par fonction en Centre-Val de Loire



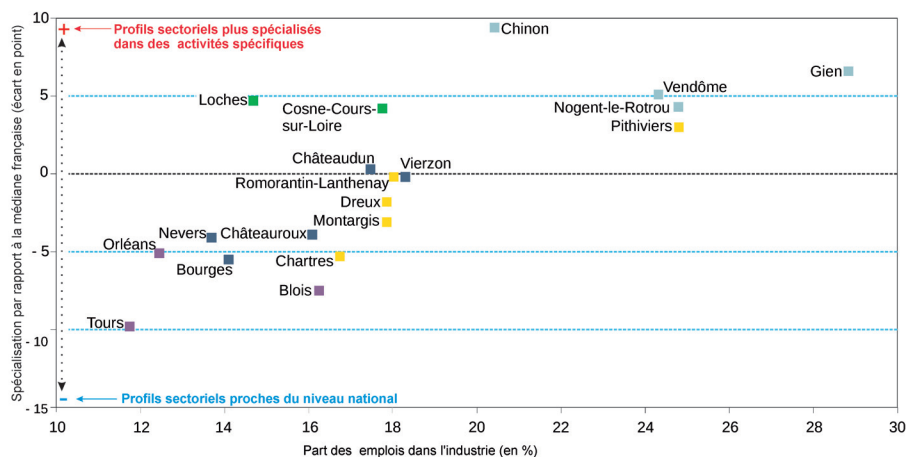
Lecture : en Centre-Val de Loire, 8 % des emplois relèvent de la fonction entretien-réparation. Ces emplois ont baissé de 2,2 % entre 2006 et 2016 et ont augmenté de 0,8 % en France.

Champ : France, actifs occupés de 15 ans et plus.

Source : Insee, RP 2006 et 2016 – exploitation complémentaire

4 Les territoires industriels sont plus spécialisés

Spécialisation sectorielle et poids de l'industrie des zones d'emploi



Lecture : parmi les 305 zones d'emploi 2020 de France hors Mayotte, la moitié ont un indice de Krugman (cf. définitions) inférieur à 16,5. L'indice de Krugman de la zone d'emploi de Blois (zone à l'orientation économique «Autres grandes agglomérations et dotées de gros employeurs») est inférieur de 7,5 points à cette valeur médiane.

Champ : Zones d'emploi 2020 du Centre-Val de Loire.

Source : Insee, RP 2016 et 2017 – exploitation complémentaire

Un profil plus agricole dans les territoires de Cosne-Cours-sur-Loire et de Loches

La zone d'emploi de Cosne-Cours-sur-Loire présente également parmi ses grands établissements privés un CNPE ainsi que des entités industrielles relevant des filières énergétique (Vallourec Drilling Products) et agroalimentaire (Jacquet Panification). Cependant son profil est aussi orienté vers l'agriculture : les fonctions agricoles y sont aussi nombreuses que celles de fabrication (12 %). Un quart des exploitations agricoles relèvent de la filière viticole (10 points de plus qu'en France de Province) et 38 % sont dédiées aux grandes cultures (+ 15 points).

Avec plus d'exploitations orientées vers les grandes cultures (58 %), l'orientation agricole de la zone de Loches est moins prononcée. À côté des 9 % d'emplois de la fonction agricole, les emplois de BTP et de distribution occupent une place similaire. En tête de ses employeurs privés, figurent LC France, centre d'appel, Safran Aerosystems, spécialiste aéronautique et un foyer de travailleurs (Foyer de Cluny).

Les emplois agricoles et de fabrication sont également fréquents dans la zone de Châteaudun (respectivement 7 % et 13 %). Au cœur de la Beauce, ses exploitations agricoles sont dédiées majoritairement aux grandes cultures. Son profil est néanmoins diversifié, avec l'implantation d'établissements de la filière automobile (Paulstra) et aéronautique (Safran Aerosystems hydraulics), mais également de Vorwerk Smeco, fabricant de robot ménager et Établissements Denis dédiés à la fabrication de matériel de lavage et de manutention agricole.

Connecté à Blois et Orléans, Romorantin-Lanthenay a un profil résidentiel

De l'autre côté de l'axe ligérien, le territoire de Romorantin-Lanthenay se distingue par un profil résidentiel. Un quart de ses actifs résidents travaille dans une autre zone, dont 10 % vont vers Blois et 7 % vers Orléans. Avec la présence du ZooParc de Beauval et de Center Parcs, la zone se caractérise par plus d'emplois de services de proximité (13 %), caractéristiques des zones touristiques. ♦

Définitions

Le **taux de stables** rapporte le nombre d'actifs habitant et travaillant dans une zone, au nombre total d'actifs occupés de la zone.

Le **regroupement des professions en fonctions** : la répartition des emplois sur un territoire peut se faire selon une approche sectorielle à partir de l'activité principale exercée par l'établissement employeur, ou une approche fonctionnelle basée sur la profession exercée par les actifs. Dans cette dernière, les professions sont réparties dans 15 fonctions : Trois fonctions sont dites de production concrète : agriculture, fabrication, bâtiment-travaux publics. Cinq fonctions orientées vers la production abstraite, sont plus spécifiquement présentes dans les métropoles et sont qualifiées de métropolitaines : gestion, conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, culture-loisirs. Cinq fonctions assurent des prestations de la vie courante des personnes résidentes ou de passage sur le territoire et sont dites de services à la population : administration publique, éducation-formation, distribution, services de proximité, santé-social. Enfin deux sont qualifiées de transversales car leurs professions sont en relation directe avec les entreprises autant qu'avec les ménages : transports-logistique, entretien-réparation.

Indice de Krugman : L'indice de Krugman ou indice de spécificité globale d'une zone mesure l'écart entre la structure sectorielle (niveau A38) de la zone et celle de la France métropolitaine hors la zone. Cet indice, compris entre 0 et 1, est nul si la zone ressemble parfaitement au reste du territoire et tend vers 1, si elle est spécialisée dans des activités spécifiques.

Méthodologie

Afin d'identifier le profil économique des 306 zones d'emploi nationales, une typologie est réalisée à partir des indicateurs sur l'activité touristique et la spécialisation économique (part de l'emploi dans un secteur rapportée à celle observée au niveau national).

Dans cette étude, les emplois au lieu de travail sont analysés selon deux dimensions :

- la profession occupée, avec un regroupement en 15 fonctions, transversales au secteur d'activité ;
- la filière, c'est-à-dire le produit final à l'élaboration duquel l'établissement contribue principalement.

Insee Centre-Val de Loire
131 rue du faubourg Banner
45034 Orléans Cedex 1

Directrice de la publication :
Yvonne Pérot

Chef de service :
Vincent Bernard

Chef de projets :
Anne Billaut

Rédactrice en chef :
Muriel Auzanneau

Relations médias :
medias-centre@insee.fr
ISSN 2262 - 5828
© Insee 2020

Bibliographie

- [Trois systèmes territoriaux dans la région pour autant de dynamiques d'emploi et de population, Insee Analyse Centre-Val de Loire n° 42, février 2018.](#)
- [L'économie ligérienne à l'échelle des nouvelles zones d'emploi : une forte orientation industrielle, Insee Analyse Pays de la Loire n° 83, septembre 2020.](#)
- [L'orientation économique des zones d'emploi : entre spécialisation et diversification des économies locales, Insee Première n°1814, septembre 2020.](#)
- [L'agglomération parisienne dans le bassin parisien : une influence forte au nord et à l'ouest et plus modérée à l'est, Insee Analyse Ile-de-France n°115, février 2020.](#)

